

2^{ème} ÉDITION DES

FOULÉES SEVRANAISES

Dimanche 24 mars 2024
RDV au stade Jean-Guimier

10 km
à partir de 16 ans (licencié(e)s ou non)

5 km
à partir de 14 ans (licencié(e)s ou non)

4 mini foulées
entre 5 et 13 ans

Marche nordique
10 km

Marche
5 km

Village sportif olympique
« 24 sites pour 2024 »
Animations sportives pour tous, initiations...



En partenariat avec l'Association
Cercle Athlétique Sevrain (CAS)
et l'Association des Randonneurs
Sevrainais Sentiers



Inscriptions pour le 5 et le 10 km
sur www.adeorun.com

Renseignements service des Sports - 01 41 52 45 60



SEVRAN

FOULÉES SEVRANAISES

PROGRAMME **Dimanche 24 mars 2024**
Stade Jean-Guimier – Chemin du Marais du Souci

8h-9h : Ouverture accueil / inscriptions / retrait des dossards

**9h : Échauffement collectif en musique animé par l'association
Dark Training**

9h30 : Départ des courses

10 km

Course ouverte aux coureurs(euses) licencié(e)s ou non (à partir de 16 ans)
Départ et arrivée stade Jean-Guimier / Parcours dans le parc de la Poudrerie

5 km

Course ouverte aux coureurs(euses) licencié(e)s ou non (à partir de 14 ans)
Départ et arrivée stade Jean-Guimier / Parcours dans le parc de la Poudrerie

9h45 : Départ marche nordique

10 km

Course ouverte à tous
Départ et arrivée stade Jean-Guimier

9h45 : Départ marche

5 km

Marche ouverte à tous
Départ et arrivée stade Jean-Guimier / Parcours dans le parc de la Poudrerie
En partenariat avec l'ARS

Entre 11h15 et 11h45 : Départ mini-foulées

400 m (5-6 ans)

800 m (7-9 ans)

1,5 km (10-11 ans)

3 km (12/13 ans)

Départs et arrivées stade Guimier / Parcours sur le stade Guimier

INSCRIPTIONS

Pour la course 5 km et 10 km

Inscriptions en ligne jusqu'au 22 mars 2024

Sur le site de notre partenaire Adéorun www.adeorun.com
Tarifs : 7 € pour le 10 km / 2 € pour le 5 km (paiement sécurisé)

Inscriptions sur place le jour de la course à partir de 8h
(dans la limite des dossards disponibles)

Tarifs : 10 € pour le 10 km / 5 € pour le 5 km
Clôture des inscriptions 30 minutes avant la course.

Il est obligatoire de fournir, le jour de la course, une copie de la licence d'athlétisme ou, pour les non licenciés, un certificat médical (ou sa photocopie) de moins d'un an, indiquant la « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ».

Retrait des dossards

Samedi 23 mars, de 10h à 12h et de 14h à 17h (à privilégier)
Cité des Sports Stade Gaston-Bussière – 34, av. Gabriel-Péri à Sevrans
Dimanche 24 mars sur place, à partir de 8h

Pour les mini foulées - Gratuit

Inscriptions auprès du service des sports
À partir du 5 février 2024 - Cité des Sports

Inscriptions sur place possible le jour de la course
À partir de 9h - Gratuit

Questionnaire de santé + autorisation parentale
À remplir par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur

Pour les marches

Marche nordique : Inscriptions auprès de l'Association des Randonneurs sevransais Sentiers (ARS) au 06 77 14 13 96
OU par mail : sentiersars@gmail.com

Marche : Inscriptions sur place le jour de la course à partir de 8h - Gratuit
Questionnaire de santé à remplir + autorisation parentale pour les mineurs

2eme EDITION

2^{ème} ÉDITION

FOULÉES SEVRANAISES

Parcours / Règlement
Retrouvez le parcours et le règlement
sur www.ville-sevran.fr

Récompenses
Coupes, médailles, goodies

Animations gratuites
Village sportif olympique
« 24 sites pour 2024 »
De 9h à 13h

**OUVERT
À TOUS**

Dans la perspective des Jeux olympiques de Paris 2024, l'opération « 24 sites pour 2024 » a pour objectif d'inciter à la pratique sportive dans l'espace public, en offrant aux habitants de la Seine-Saint-Denis l'occasion de découvrir de nouvelles disciplines.

Espace restauration sur le stade

Parking
sur le stade Dupré

Pour tous renseignements
Service des sports
Cité des Sports Gaston-Bussière
34, av. Gabriel-Péri - 01 41 52 45 60

